



# Inter Auto Ecole

## l'école de conduite

### **Les stages post permis**

Se former après le permis permet de rester un conducteur responsable et vigilant.

Pour les conducteurs novices : rendez-vous d'évaluation (RVE), fixé 6 mois à 1 an après l'obtention du permis, basé sur le volontariat.

Ce RDV s'inscrit dans une démarche préventive qui vise à réduire leur sur-risque d'accident. Après un début d'expérience de la conduite, il est important de pouvoir renforcer la formation par une approche de thèmes comme les limites de ses aptitudes, les différences perceptives, la notion de risque et de responsabilité.

**Renseignements auprès de Steve**